



Le système de suivi mis en place chez SVP

Transport avec Rayonnance permet une traçabilité totale des colis. Tous les convoyeurs sont équipés de lecteurs de codes barre. Chaque sacoche, est équipée d'un code barre.

Autre domaine, autre application. Chez SVP Transport, spécialisé dans le convoyage de fonds et de courrier dans les agences bancaires de la région parisienne, on s'est intéressé au suivi des saches. « Nous avons voulu anticiper la nouvelle législation sur la traçabilité et la sécurité des transports de fonds qui sera mise en place en 2005, en équipant nos convoyeurs de lecteurs code barre. Chaque sacoche, chaque boîton d'agence est équipé d'un code. Lorsqu'il arrive, le chauffeur lit le code barre du boîton et des saches qu'il dépose et prend en charge, puis envoie ces informations au serveur. Si la ligne GPRS est bloquée, le renouvellement de l'envoi se fait automatiquement. Ces informations sont immédiatement disponibles sur Internet et nos clients peuvent les consulter pour anticiper les demandes du réseau ou déceler les anomalies éventuelles. Si le transport se fait la nuit, le chauffeur se contente généralement de charger le serveur en fin de tournée en déposant son lecteur sur son socle », témoigne Pascal Poussineau, directeur commercial de l'entreprise. Ce système, mis en place avec Rayonnance, permet également le contrôle contradictoire des colis. « Lorsqu'un employé d'agence remet un colis au chauffeur, ce dernier décharge la responsabilité de l'expéditeur, ce sera ensuite au réceptionnaire de décharger la responsabilité du chauffeur. Mais la nuit, il n'y a pas d'interlocuteur physique. L'agence envoie alors les codes barre de ce qu'elle dépose dans le boîton. Si le chauffeur ne trouve pas lesdits colis, un rapport d'anomalie est rédigé automatiquement. Avant, c'était toujours le chauffeur qui était incriminé ».